



Accord du 8 juillet 2015

Groupe de travail du 7 septembre 2016 Focus 6 sexies

Périmètre CTAC

Ordre du jour

- 1 **Cadre méthodologique**
 - 1.1 **Cadre général**
 - 1.2 **Modalités de mise en œuvre de l'instruction**
- 2 **État du recensement**
 - 2.1 **Titre II**
 - 2.2 **Focus périmètre CTAC**
- 3 **Travaux préparatoires à l'identification des agents relevant du stock**
 - 3.1 **Déclinaison par motif de recrutement**
 - 3.2 **Répartition des agents recrutés sur la base de l'article 6 sexies**

Cadre méthodologique

1.1 Cadre général

Périmètre

Accord du 8 juillet 2015
Instruction ministérielle du 27 juillet 2015
Agents contractuels dont les conditions d'emploi sont reconnues
comme pérennes



3 catégories d'agents



Cadre méthodologique

1.1 Cadre général

Se voient appliquer une doctrine de gestion spécifique et transitoire les agents contractuels qui, au 8 juillet 2015, sont :

-irrégulièrement recrutés sur le fondement de l'article 6 sexies identifiés par les services et établissements comme employés sur des besoins permanents.



Recensement initié par note en date du 24 décembre 2015

Méthode

Identification de **l'ensemble** des agents recrutés sur le fondement de l'article 6 sexies, relevant du titre II et titre III



Cadre méthodologique

1.2 Modalités de mise en œuvre

GT en date du 17/02 et 13/05



Communication du recensement **de l'ensemble** des agents recrutés sur le fondement de l'article 6 sexies, relevant du titre II et titre III



CTAC en date du 21/09



Présentation des agents relevant du stock identifiés comme recrutés irrégulièrement sur le fondement de l'article 6 sexies

État du recensement

2.1 Titre II

Agents recrutés sur le fondement de l'article 6 sexies au 8 juillet 2015

251 agents recensés

Synthèse

Architecture et patrimoine

101

41 %

Création artistique

34

13 %

Action territoriale

65

26 %

Secrétariat Général

51

20 %

État du recensement

2.2 Focus périmètre CTAC

Agents recrutés sur le fondement de l'article 6 sexies au 8 juillet 2015

144 agents recensés

Synthèse

Architecture et patrimoine

81

56,3 %

Création artistique

15

10,4 %

Secrétariat Général

39

27 %

DGLFLF

5

3,5 %

Cabinet

4

2,8 %

Périmètre CTAC

2.2 Focus périmètre CTAC

144 agents recensés

Synthèse

	A	B	C
DGPAT	11	5	65
DGCA	6		9
DGLFLF		5	
CAB		4	
SG	25	3	11
Total	42	17	85

Travaux préparatoires à l'identification des agents du stock

3.1 Déclinaison par motif de recrutement

Recrutements relevant du « champ » de l'article 6 sexies

125 agents recensés

- 1 Recrutements susceptibles d'être analysés comme réguliers
 - 1.1 Recrutements saisonniers durant la période estivale
- 2 Recrutements saisonniers occasionnels
- 3 Recrutements susceptibles d'être analysés comme irréguliers

Recrutements « hors champ »

19 agents recensés

- 4 Recrutements opérés sur la base d'un fondement juridique erroné

Travaux préparatoires à l'identification des agents du stock

3.2 Déclinaison par motif de recrutement

Recrutements relevant du « champ » de l'article 6 sexies

- 1 Recrutements susceptibles d'être analysés comme réguliers → 61 agents
 - 1.1 Recrutements saisonniers durant la période estivale → 56 agents
 - 2 Recrutements saisonniers occasionnels → 6 agents
 - 3 Recrutements susceptibles d'être analysés comme irréguliers → 2 agents

Recrutements « hors champ »

- 4 Recrutements opérés sur la base d'un fondement juridique erroné → 19 agents